

Pourquoi utiliser les documents du CCDC?

Les documents du CCDC :

- sont reconnus à titre de normes dans l'ensemble de l'industrie;
- offrent des procédures équilibrées, uniformes et normalisées dans le cadre des appels d'offres et de l'adjudication des contrats;
- visent à protéger les intérêts de toutes les parties en cause et à préserver leurs droits, sans attribuer un risque excessif à l'une ou l'autre des parties;
- sont élaborés dans un esprit de collaboration qui permet de tenir compte des droits, des intérêts et des obligations de toutes les parties;
- les contrats renfermant des dispositions non équilibrées augmentent souvent le risque de réclamations et de différends, occasionnant ainsi des coûts inutiles et des pertes de temps dans le processus de construction.

Pour plus d'information, visitez le site Web du CCDC : www.ccdc.org

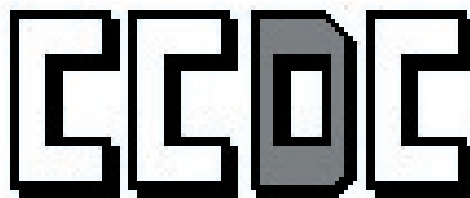
CCDC 22 – 2002

Guide d'utilisation des cautionnements de construction

Ce guide a pour but d'aider les milieux de la construction et des affaires au Canada à mieux comprendre la nature et le fonctionnement des cautionnements. Le document CCDC 22 a été préparé par le sous-comité des cautionnements du Comité canadien des documents de la construction (CCDC) et est approuvé par les organisations constituantes du CCDC et par l'Association canadienne de caution.

Aujourd'hui, les cautionnements sont de loin le moyen le plus courant de garantir les obligations contractuelles dans l'industrie de la construction. Par ailleurs, ils sont uniques, en ce sens qu'ils constituent le seul moyen de protection qui soit expressément conçu pour les contrats de construction. Cependant, même s'ils sont abondamment utilisés, ils ne sont pas toujours bien compris. Les utilisateurs habituels, c'est-à-dire les entrepreneurs, les maîtres d'ouvrage, les sous-traitants, les fournisseurs, les professionnels de la conception et les compagnies de cautionnement elles-mêmes, ont souvent des vues divergentes et des attentes différentes par rapport aux cautionnements et à leur fonctionnement. Les cautionnements sont trop souvent perçus comme des obstacles, c'est-à-dire comme des documents additionnels à obtenir avant de pouvoir présenter sa soumission ou de conclure le contrat. Ce guide vise à combler le manque d'information et à aider tous les secteurs de l'industrie de la construction à utiliser les cautionnements à leur avantage.

Le document CCDC 22 décrit le processus de cautionnement et corrige les idées fausses les plus courantes. Le guide comprend trois parties. La première partie décrit en quoi consistent les cautionnements et comment ceux-ci diffèrent des autres outils de gestion du risque. La deuxième partie explique le fonctionnement des processus, la façon d'obtenir les cautionnements, les exigences des compagnies de cautionnement et le déroulement du processus de préqualification. La troisième partie examine les divers types de cautionnements et explique le fonctionnement de chacun.



février 2004